Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260309-2026_017-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-017

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 15
Représentés : 15
Votants : 15

Présents : MM. ARNAL Jérôme, BALARD Olivier, BARIOU Nathalie, BESQUEL Jean-René, BRIAND Thierry, DUROCHER Alexandre, JOLIVET François, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PERRET-LE-BLET Chantal, PRÉVERT Rose-Line, ROCHER Nicolas, ROPERT Céline, VETIER Fabrice ;
Absents excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Mme BARIOU Nathalie ;

Objet : Budget primitif 2026 – budget Commerces ;

Madame le maire présente au conseil municipal le montant des dépenses et recettes proposées pour le budget primitif « Commerces » pour l'exercice 2026. Ce budget, travaillé en commission et consolidé en lien avec le comptable public et le conseiller aux décideurs locaux est synthétisé de la façon suivante :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	34 191,41 €	34 191,41 €
Investissement	46 020,93 €	46 020,93 €
TOTAL	**80 212,34 €**	**80 212,34 €**

Des annexes sont jointes à la délibération concernant les détails par imputation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget tel que présenté ci-dessus ;
- **ADOPTE** le budget primitif 2026 du budget annexe « Commerces ».

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT